

**DATE DE CONVOCATION** : 18 Avril 2019

**CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS** : J.L. LEVESQUE - B. LAFAYE -M. VILLEGER- M.A. CHEVALIER - C. BONNEAU - G. MICHELY - E. GARNIER - N. ARILLA - P. ORMÈCHE- S. HIBON-MINET - P. FRÉON - J.P. ZUCCHI - - C. MESLIER - C. MECHAIN - M.H. AUBINEAU- F. SARDIN

**CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉS POUVOIR** : - M. THINON-CLERC donne pouvoir à S.HIBON-MINET - G.MIGNON donne pouvoir à M.A. CHEVALIER - J.P. SIMON donne pouvoir à J.L. LEVESQUE - K.GAI donne pouvoir à E.GARNIER - E. RAMBEAU donne pouvoir à B. LAFAYE - K. PERROIS donne pouvoir à J.P. ZUCCHI -

**CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS**: - M. THINON-CLERC - G.MIGNON- J.P. SIMON -K.GAI- E. RAMBEAU - K. PERROIS - S. LABROUSSE

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : N.ARILLA

## SOUTIEN POUR L'INTERDICTION DE TOUS LES PESTICIDES DE SYNTHÈSES EN FRANCE

### SOUTIEN A L'APPEL DES 100 « NOUS VOULONS DES COQUELICOTS » POUR L'INTERDICTION DE TOUS LES PESTICIDES DE SYNTHÈSE EN FRANCE.

Le Maire très attaché à la défense de l'environnement, à la qualité de vie et œuvrant à soutenir les actions de préservation de la santé, propose au conseil municipal de soutenir l'appel des 100.

**Considérant** qu'il est important que toutes les collectivités locales puissent prendre des mesures pour réduire les utilisations de pesticides

**Considérant**, qu'il existe aujourd'hui des programmes d'accompagnement et des moyens financiers pour aider les collectivités à aller vers le « Zéro pesticide »

**Considérant** qu'il existe des politiques publiques pour la préservation de la qualité de l'eau,

**Considérant**, qu'il y a large diffusion auprès du public des préconisations d'emplois d'autres produits de substitution aux pesticides, de méthodes différentes de gestion de l'activité économique

**Considérant** les actions menées par les associations environnementales, celles qui se créent en milieu rural pour la défense de l'environnement, mais également par les mécénats

**Considérant** que la Commune de Châteauneuf sur Charente, avant les obligations de retrait des pesticides dans le traitement des espaces herbés, a retiré tout emploi de pesticides

**Considérant** que la Commune de Châteauneuf sur Charente est labellisée « Terre Saine »

**Considérant** que la Commune de Châteauneuf sur Charente soutient le projet des élus du conseil municipal des jeunes dans leur projet autour de la vie des abeilles

**Considérant** que la Commune de Châteauneuf sur Charente favorise le développement d'actions de sensibilisation de lutte contre les pesticides comme le développement de jardins partagés observant une charte environnementale

Le Maire, met au débat sa proposition de soutien,

Il tient à dire qu'il juge très important pour la ville de soutenir la démarche d'aller vers l'interdiction des pesticides, c'est pourquoi la question vient en conseil municipal pour que chacun puisse s'exprimer sur le sujet. En ce sens, les collectivités doivent aider à accentuer les démarches politiques sur le sujet.

La dangerosité des pesticides est reconnue pour au moins 5 raisons :  
Les études scientifiques indépendantes commencent à le prouver  
Certaines molécules sont déjà reconnues cancérigènes probables par le Centre International de Recherche sur le Cancer et sont toujours sur le marché  
Les collectivités ne doivent plus utiliser ces produits  
Les professionnels agricoles doivent se protéger  
Et certaines maladies sont reconnues professionnelles dans le milieu agricole.

Il rappelle qu'il n'est nullement question de stigmatiser la profession agricole mais bien de protéger la santé de TOUS les citoyens.

M. Meslier estime que ce n'est pas au conseil municipal de se prononcer sur l'appel des 100  
Qu'il faut prendre en compte les nécessaires volumes de production pour nourrir suffisamment les populations de la planète  
Il communique sur les efforts fournis par les agriculteurs pour aller vers une agriculture raisonnée,

Le vote s'exprime **PAR 20 VOIX POUR** le soutien à l'appel des 100  
1 abstention (M. François Sardin)  
1 voix contre (M. Claude Meslier)

POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Maire  
Jean-Louis LEVESQUE